

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le 28 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, ANDRE Jean Paul, GAS Marcel, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial, DELAY Jean-Louis, CARRION Adèle, LANTHEAUME Christiane, HUREL Noël, PEDEUX Françoise

Absents et excusés : AVALLET Michèle,

Secrétaire de séance : BRAGANTI Karine,

Date de convocation : le 22 novembre 2013

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises.

Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

- Rapport d'activité de la CCTB
- Rapport d'activité du SEDI
- Rapport annuel 2012 Syndicat des eaux
- Délibération SEDI travaux éclairage public
- Délibération concession cimetière
- Travaux voirie, bâtiments
- Urbanisme
- Comptes-rendus des délégués
- Courriers reçus
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Madame Le Maire rappelle que le L'article L. 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil Municipal en séance publique.

### **Rapport d'activité de la CCTB**

Le présent rapport retrace les activités exercées de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire durant l'année 2012. Il est destiné à informer les élus

*Primarette*

communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants de la communauté de communes du Territoire de Beaurepaire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales.

Ce document a été élaboré par les services de la communauté de commune. Il est présenté et délibéré en conseil communautaire, consultable au siège de la communauté de communes et dans toutes les mairies du canton.

### **Délibération « Rapport d'activité de la CCTB »**

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire a été présenté au Conseil Municipal

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire.

### **Délibération « Rapport d'activité du SEDI »**

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2012 du Syndicat des Energies du Département de l'Isère a été présenté au Conseil Municipal

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport d'activité 2012 du Syndicat des Energies du Département de l'Isère.

### **Délibération « Rapport annuel 2012 Syndicat des eaux »**

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal des eaux Dolon-Varèze a été présenté au Conseil Municipal

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal :

*Primarette*

PREND ACTE du rapport d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal des eaux Dolon-Varèze.

### Délibération SEDI travaux éclairage public

**Madame le Maire informe** le Conseil que suite à sa demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser les travaux.

Après consultation des entreprises, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à .....15 410 €
- Le montant total des financements externes s'élèvent à .....12 673 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à .... 2 564 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au SEDI.

**Le Conseil Municipal**, entendu cet exposé

**PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

- Prix de revient prévisionnel .....15 410 €
- Financement externes..... 12 673 €

**Participation prévisionnelle**..... 2 737 €  
(Contribution aux investissements)

**PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel total :

- de **2 564 €** pour un paiement en 3 versements (acompte de 30%, acompte de 50% puis solde)

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Accepte** cette proposition.

### Délibération concession cimetière-tarifification

**Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée** le prix de la concession qui s'élève à 30 € les 2 m<sup>2</sup>,

**Madame Le Maire propose** la revalorisation de ce prix en le fixant à 80 € les 2 m<sup>2</sup> pour une concession trentenaire.

**Le Conseil municipal entend** la proposition de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Décide** d'appliquer ce tarif à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2013.

**Madame Le Maire précise** que l'encaissement des concessions sera réparti comme suit :

1/3 sur le budget du CCAS

2/3 sur le budget de la Commune.

*Primarette*

## **Travaux voirie, bâtiments**

Voirie :

- L'élagage a commencé depuis quelques semaines sur les voies communales.
- Les voies intercommunales n'ont pas été faites.
- Des chemins ont été endommagés par les arbres et les branches tombés lors des dernières chutes de neige et des travaux seront à prévoir au printemps.

Bâtiments :

- Les abat-sons de l'église sont à refaire.
- Il faut relancer l'entreprise MARCHAND pour établir un devis pour le mur de l'école.
- L'escalier du parking/terrain de boule qui mène à l'école n'a pas de garde-corps et pour la sécurité il est proposé d'installer une rampe en bois.

## **Urbanisme**

PC : GUILLE Pascal : extension maison pour 2 chambres supplémentaires.

DP : REITCH Chantal : panneaux photovoltaïques et éolienne de 2 mètres de haut.  
2 CUa pour Maître LABERTRANDIE.

## **Comptes-rendus des délégués**

**Le Conseil d'école** a eu lieu le 6 novembre.

- Effectifs rentrée 2013/2014 : 11 PS, 7 MS, 12 GS, 10 CP, 4 CE1, 7 CE2, 8 CM1, 9 CM2. Total : 68 élèves.
- Les élections des délégués de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre.
- Rappel que la garderie est payante.
- Demandes des enseignants : Les demandes pour les petits travaux : Chasse d'eau cassée en maternelle, révision du chauffage, balayage des feuilles, bac à sable. Remerciement pour les travaux, le tracé des jeux de cour.
- Demandes des parents : Aménagement d'une rampe sur le parking. Port de lunettes de soleil en maternelle. La fermeture du portail blanc en élémentaire.
- Les rythmes scolaires : Préparation de la rentrée 2014. Etat des lieux de l'avancée des discussions entre la mairie, les autres mairies de la communauté de communes, le centre social de l'île du battoir, l'inspection, les enseignants et les parents. Présentation de l'avant-projet.

Nous avons eu une réponse favorable de l'académie à notre proposition pour la préparation de la rentrée 2014-2015 et l'organisation du temps scolaire.

*Primairette*

## Emploi du temps Proposition faisant suite au conseil d'école

	7h20 à 8h30	8h30 à 11h45		13h30 à 15h30	15h30 à 16h30	16h30 à 18h
Lundi	Garderie	Enseignement 3h15	Pause méridienne	Enseignement 2h00	Garderie	
Mardi	Garderie	Enseignement 3h15	Pause méridienne	Enseignement 2h00	TAP 1h	Garderie
Mercredi	Garderie	Enseignement 3h 8h30 à 11h30				
Jeudi	Garderie	Enseignement 3h15	Pause méridienne	Enseignement 2h00	TAP 1h	Garderie
Vendredi	Garderie	Enseignement 3h15	Pause méridienne	Enseignement 2h00	TAP 1h	Garderie

Semaine scolaire de 24 heures d'enseignement (5h30 maxi par jour et 3h30 par demi-journée)

**La Commission fleurissement** s'est tenue le 12 novembre.

Les points abordés :

- Arrosage saison 2013 au centre du village, aux Caves, l'Eglise, le Lavoir.
- Plantation de la haie de protection au dessus du mur de la Rue du Lavoir.
- Mur à alvéoles de la Rue du Lavoir.
- Abords de la Salle Polyvalente d'Animation Rurale.

### Courriers reçus

Le 19 novembre, nous avons reçu un courrier de la SNCF pour nous annoncer des travaux de renouvellement du ballast sur la LGV qui traverse notre commune, de mi-novembre à fin décembre. Ces travaux se déroulent de nuit, pendant la période d'arrêt des circulations ferroviaires. En journée, ils pourront donner lieu à des mouvements de camions afin d'évacuer le ballast, stocké provisoirement le long de la voie ferrée.

*Primairette*

## Questions diverses

Des remarques ont été faites sur le déneigement par l'entreprise Gabillon : certains accès de maisons ont été bloqués par la neige poussée par la lame de déneigement.  
Remarque de Christiane LANTHEAUME sur le dysfonctionnement du chauffage à l'agence postale.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le Conseil est clos à 22h30.  
Le prochain Conseil aura **lieu le jeudi 19 décembre à 20h30.**

*Primairette*